

Eglises réformées Berne - Jura - Soleure
Chancellerie, Service de la communication
Altenbergstrasse 66, case postale 511
3000 Berne 25
tél. 031 340 24 24
courriel: kommunikation@refbejuso.ch
internet: www.refbejuso.ch



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Circulaire n° 5/6 / 2015

du Conseil synodal à l'attention des député(e)s au Synode de l'Union, des membres des conseils de paroisse, des pasteur(e)s, des catéchètes, des titulaires d'un poste diaconal, des organistes et des membres des comités/bureaux des arrondissements ecclésiastiques

	Sommaire	Page
	Editorial	3
1	Synode d'été des 26 et 27 mai 2015 : ordre du jour	6
2	Rapport d'activité : projets novateurs mis sur rails	7
3	Appel en chaire : collecte de Pentecôte 2015	8
4	Résultats collectes 2014 : EPER, Réformation, Noël	9
5	Installations : trois nouveaux pasteurs	10
6	Prochaine Circulaire : délai 15 juin 2015	11

Chère lectrice

Cher lecteur

Récemment, le conseil de la paroisse réformée de Langenthal a invité les cinq députés locaux au Grand Conseil pour leur donner, sur la base de faits et de statistiques, un aperçu du large éventail d'activités de la paroisse. Les différents domaines du travail paroissial se sont appuyés sur des chiffres impressionnants. A Langenthal, la paroisse réformée permet d'innombrables rencontres, que ce soit lors des cultes, des rituels de passage ou de manifestations sociales et culturelles.

On a appris qu'annuellement, 78 cultes avaient lieu dans les deux églises, fréquentés en moyenne par 82 participant(e)s. En outre, environ 110 services funèbres sont célébrés chaque année auxquels assistent en moyenne 90 personnes. Enfin, il y a en moyenne 15 mariages qui réunissent environ 50 participant(e)s.

Au total, 17'046 personnes fréquentent ces célébrations cultuelles. La paroisse compte environ 8'000 membres inscrits dont 6'700 ayant le droit de vote. Considéré de manière purement théorique et chiffrée, chaque

membre de la paroisse de Langenthal participe à un culte deux fois par année.

Les membres versent environ 2,4 millions de francs en impôts ecclésiastiques. La paroisse présente des comptes équilibrés. Le taux d'imposition est de 0.1380, alors que la moyenne cantonale est de 0,1840.

La paroisse de Langenthal est également un employeur important dans la mesure où elle compte 12 employé(e)s à plein temps et 51 à temps partiel. S'y ajoutent quatre pasteurs occupant au total 350 pourcents de postes payés par le canton et 10% par la paroisse.

En outre, 150 bénévoles apportent une contribution essentielle et précieuse au travail de l'Eglise. Sans leur collaboration indispensable, beaucoup de manifestations – et beaucoup d'institutions comme le service des visites – ne pourraient pas être mises sur pied.

Un grand nombre de manifestations sociales, culturelles et conviviales dans les secteurs « troisième âge », « jeunesse », « familles », « enfants », « soci-

été », etc., mènent à des milliers de contacts parmi les Réformés de Langenthal et les autres habitants. Car il n'y a pas que les membres de la paroisse réformée qui participent à ses manifestations, mais également les hôtes d'autres paroisses et communautés. C'est ainsi que des enfants de huit nations fréquentent la garderie.

L'infrastructure comprend deux églises, respectivement centres paroissiaux, une cure, un bâtiment administratif, une parcelle de terrain, au total six propriétés.

Dans le domaine social, les collectes et les dons rapportent annuellement près de 75'000 francs, ce qui représente 9,4 francs par membre. La paroisse verse 500'000 francs en contributions à des institutions et œuvres d'entraide, c'est-à-dire 62,5 francs par membre.

Les délégués au Grand Conseil, dont faisait également partie le président de la ville de Langenthal, Thomas Rufener, étaient manifestement impressionnés – en particulier par les efforts sociaux et intégratifs de la paroisse. Il est possible de commander la présentation sur Power Point auprès de l'administrateur de la

paroisse de Langenthal :
hallauer@kirche-langenthal.ch.

Il serait souhaitable qu'un maximum de paroisses résumant ainsi leurs prestations et les fassent connaître au grand public et aux politiques.

A l'instar de la paroisse de Langenthal avec le résumé de ses prestations, les Eglises nationales tentent également de rendre visible leur rôle important pour la société. De l'argumentaire sur le thème « Les Eglises dans l'Etat et la Société » – paru dans la Circulaire de novembre-décembre 2013 – naquit la décision d'en produire un papillon pour la BEA. Il en a résulté le journal des Eglises nationales intitulé «Kirche ist mehr als du glaubst» (l'Eglise est plus que tu ne crois). Pour cet ouvrage très réussi, un chaleureux merci de la part de la direction des Eglises à toutes les personnes qui ont participé à sa création.

En avril, 60'000 exemplaires de ce journal ont été joints à la publication « Pfarrblatt » et 330'00 exemplaires à la feuille « reformiert.ch » ainsi qu'à « christkatholisch ». Il a été distribué à la BEA où les Eglises nationales avaient axé la thématique et la conception de

leur présence sur ce journal qui est également présent sur la page d'accueil de www.refbejuso.ch (seulement en allemand).

Précisons qu'une version en français de ce journal est prévue. Il s'agira d'une adaptation aux réalités prévalant dans les régions de langue française de notre Union synodale.

«L'Eglise est plus que tu ne crois !» Laissons-nous entraîner par l'enthousiasme des habitants de Langenthal et des concepteurs du journal d'Eglise, confiants dans l'Esprit qui remplit notre Eglise de vie et que nous chantons et bénissons à Pentecôte.

Cordiales salutations

Andreas Zeller, président du
Conseil synodal

1

Ordre du jour Synode d'été des 26 et 27 mai 2015

Méditation et prière: Fraction du centre

Ordre du jour

1. Accueil par le président du Synode
2. Procès-verbal du Synode d'hiver des 2 - 3 décembre 2014; adoption
3. Election d'un membre de la commission de recours (point reporté du Synode constitutif 2014; repourvue du siège vacant d'un membre suppléant de langue allemande)
4. Rapport d'activité 2014; adoption
5. Rapport «Ecoplan / Ad!vocate»; droit de préavis et de proposition du Synode; décision
6. Position du Conseil exécutif sur les relations «Eglise-Etat»; droit de préavis et de proposition du Synode; décision
7. Comptes annuels 2014; adoption
8. Avenir de l'Ecole de théologie pratique de Berne (EPT); décision
9. Nouvelle liturgie pour la consécration et la reconnaissance de ministère; adoption; décision
10. Vision Eglise 21; processus de mise en œuvre Etape-relais 1 – Poser des questions; information
11. Rénovation des propriétés aux numéros 5 + 7 Pavillonweg, Berne; crédit d'engagement; décision
12. Motion des députés au Synode Andreas Aeschlimann et Hans Herren au sujet de la catéchèse spécialisée; amélioration de la participation financière permanente; classement

Interpellations nouvelles:

13. Motions
14. Postulat du député Hans Ulrich Germann; législation sur la religion; décision
15. Motions urgentes éventuelles
16. Postulats urgents éventuels
17. Interpellations

Résolutions, pétitions éventuelles

A noter:

- Le Synode commence le 26 mai à 9 heures et le 27 mai à 8 h 30.
- Salle du Grand Conseil, Hôtel du Gouvernement (Rathaus), Berne
- GP Vision Eglise 21: l'après-midi du premier jour du Synode, trois heures seront consacrées au processus de mise en œuvre de l'*étape-relais 1: poser des questions*.
- Sur proposition du président du Synode Richard Stern, le deuxième jour du Synode, avant la pause, le pasteur Ekramy Awed, responsable de la communauté évangélique arabe de Suisse adressera un message de salutation aux députées et députés.
- Vous pouvez comme à l'accoutumée télécharger les messages sur les différents points à l'ordre du jour sous www.refbejuso.ch.

2

Projets novateurs mis sur les rails Rapport d'activité 2014

En 2014, des projets importants ont été élaborés et des décisions ont été prises qui seront déterminants pour l'évolution future des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure : Eglise 21, attribution des postes pastoraux, rapports à l'Etat, magazine de l'Eglise, révision de la constitution de la FEPS et le développement d'autres dispositions au niveau national. Un projet est décrit de manière plus exhaustive, à savoir celui des études intensives de théologie pour universitaires avec l'objectif d'accéder au ministère pastoral (ITHAKA ministère pastoral).

Si vous n'avez pas encore reçu le rapport d'activité par la poste (destinataires de la Circulaire), vous pouvez le commander auprès des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Services centraux, case postale 511, 3000 Berne 25, 031 370 28 28, zd@refbejuso.ch.

3

Appel en chaire Collecte de Pentecôte 2015

Cette année, le Conseil synodal consacre la collecte de Pentecôte au thème « Aumônerie de prison, exécution des peines et réinsertion ».

Il dédie cette collecte aux personnes en détention, à celles dont la libération est imminente et à celles qui se trouvent déjà en phase de réinsertion, ainsi qu'à leurs proches. Il s'agit d'une période sensible et décisive pour l'avenir des personnes ayant purgé leur peine.

Le Conseil synodal reversera l'argent récolté à Pentecôte aux trois institutions suivantes :

- « **Le Rencar – espace de rencontre et d'écoute** » : un projet œcuménique de proximité particulièrement novateur: un camping-car sillonne le Jura bernois et le canton du Jura et offre aux personnes en difficulté – comme par exemple les proches et les amis de détenus – un lieu de rencontre et de discussion. Le Rencar est financé par des dons.
- **Fonds du service de probation Soleure**. Une offre de soutien en vue de la réinsertion sociale des personnes récemment libérées, qui permet d'éviter les récidives en abordant le problème du revenu et, souvent, de l'endettement. Le fonds peut par exemple avancer ou même payer une garantie de loyer.
- **Association bernoise d'assistance aux personnes détenues ou libérées BeVGe**. L'association accompagne et soutient les personnes détenues ou libérées ainsi que leurs familles. Elle offre un service de consultation, propose des logements et des occupations ainsi qu'une aide financière de départ dans le but de permettre aux personnes concernées de mener leur vie de manière autonome et de se réinsérer dans la société.

Pour le Conseil synodal, la mission socio-diaconale est la caractéristique commune de ces trois organisations. Au travers de leurs activités, elles ont toutes à cœur d'offrir de l'espoir, ce qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la Pentecôte. En choisissant ces trois projets, le Conseil synodal souligne également qu'il entend soutenir l'ensemble des régions du ressort territorial de notre Eglise. D'ores et déjà, il remercie très cordialement toutes les donatrices et tous les donateurs pour leurs généreuses offrandes.

L'appel en chaire est joint à cette Circulaire à l'intention des pasteurs et pasteurs et des présidentes et présidents de paroisse.

4

Collectes 2014 EPER, Réformation, Noël

La collecte en faveur de l'EPER a rapporté, en 2014, Fr. 45'756.50 (contre Fr. 48'722.50 en 2013, Fr. 31'402.90 en 2012 et Fr. 44'668.05 en 2011).

La collecte du **Dimanche de la Réformation 2014** organisée, comme chaque année, par Solidarité Protestante Suisse est affectée à la rénovation de l'église d'Andeer dans les Grisons. Elle s'élève à Fr. 57'041.95 (contre Fr. 48'709.40 en 2013, Fr. 53'061.35 en 2012 et Fr. 55'354.30 en 2011).

Les dons de Noël 2014 ont rapporté un montant total de Fr. 153'627.22 (contre 169'599.95 en 2013, Fr. 147'842.50 en 2012 et Fr. 144'570.50 en 2011.) Cet argent a été réparti, à parts égales, entre mission 21 qui soutient des projets de formation théologique favorisant le dialogue interreligieux en Indonésie, au Nigéria et en Bolivie, et diverses Eglises de la migration afin de permettre à leurs membres de se rendre au culte.

5**Installations
Nouveaux ministres**

Installation du pasteur **Carmelo Catalfamo** (nouveau au service des Eglises bernoises) le 15 mars 2015 à l'église de Bévillard, par la pasteure Nadine Manson.

Installation du pasteur **Res Rychener-Baumann** (précédemment à Schlosswil) le 24 mai 2015 à l'église de Niederscherli (paroisse de Köniz), par la pasteure Ruth Ackermann-Gysin.

Installation du pasteur **Jürgen Wiczorek** (nouveau au service des Eglises bernoises) le 14 juin 2015 à l'église d'Inntertkirchen, par le pasteur Andreas Gund.

6

Prochaine Circulaire
Délai de rédaction fixé au 15 juin 2015

Pour la Circulaire de juillet/août, le délai de rédaction est fixé au **15 juin 2015**. Les envois à joindre à la Circulaire devront également être annoncés jusqu'au **15 juin** aux Eglises réformées Berne – Jura – Soleure, Service de la communication. Veuillez impérativement nous faire parvenir jusqu'au **20 juin** au plus tard deux échantillons des papiers à envoyer !

Ces documents devront parvenir imprimés, photocopiés ou polycopiés avant le **23 juin** à : Stämpfli AG Bern, Grafisches Unternehmen, Wölflistrasse 1, 3001 Berne, tél. 031 300 64 39. Seuls les articles et les documents reçus dans les délais pourront être pris en considération. Nous vous remercions de votre compréhension.

Berne, le 1^{er} mai 2015 kfr/eg

AU NOM DU CONSEIL SYNODAL

Le président :



Andreas Zeller

Le responsable de la communication :



Hans Martin Schaer

Documents joints à la présente Circulaire

	Pasteur(e)s et Prédicateurs/-trices	Président(e)s d'un conseil de paroisse ou d'un arrondissement	Moniteurs de catéchèse	Diacres	Député(e)s au Synode	Catéchètes	Autres personnes Intéressées
Appel en chaire : collecte de Pentecôte	X	X					
Office consultation sur l'asile : « Fuite et asile »	X					X	
EPER : « Avec les réfugiés ici et dans le monde »	X	X	X	X	X	X	X
Mise au concours : Prix d'encouragement OETN	X	X	X	X	X	X	X
Randonnée Ascension : culte à Gléresse	X	X	X	X	X	X	X

Changements d'adresse

Veillez communiquer vos changements d'adresse aux Services centraux, zd@refbejuso.ch ou 031 340 24 24.

Abonnez-vous à notre Newsletter :

www.refbejuso.ch/fr/publications/newsletter.html.